

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 44 (1997)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Y'a pas d'quoi s'rêjouir!

Après avoir assisté aux assemblées des sections romandes de l'USPC, force est de constater l'érosion inquiétante des membres. Nombre de comités sont virtuellement «découragés» par le manque d'intérêts de leurs adhérents pour les activités qu'ils proposent. Quoi qu'on puisse en penser cela n'est certainement pas le montant de la cotisation qui est en cause; alors que se passe-t-il? On peut émettre quelques hypothèses. Il y a, sans doute, une forme de lassitude liée à la dépersonnalisation de la fonction au sein même d'une OPC. En effet, comme dans les autres activités humaines (professionnelles ou de loisirs) la recherche incessante de la performance et du profit génère un retrait de l'engagement personnel et du volontariat.

Il y a aussi la pression exercée par l'Etat, qui, par sa quête presque «désespérée» de l'économie, sans objectif politique précis, pousse le citoyen à la démission de ce qui faisait la force de ce pays, soit: le sens du devoir. Maintenant, il défend ses droits. A bien y réfléchir, c'est, en quelque sorte, la perte du *logos*, cet être intermédiaire entre Dieu et le Monde (chez les néoplatoniciens). Ces formes de «faiblesses» seront sans doute récupérées avec profits, par ceux-là mêmes qui souhaitent la disparition de la protection civile.

Ouvrez l'œil!

Bonne reprise à toutes et à tous.

René Mathey

h
m
h.

Cours de perfectionnement

L'AILPCi à Sugiez

L'Association des instructeurs latins de protection civile poursuit sa «campagne» de formation continue. Ce sont les locaux d'instruction de Sugiez qui ont abrité le deuxième cycle romand, sous la houlette de Jean-Daniel Curchod, directeur de cours.

RENÉ MATHEY

Le deuxième cours de perfectionnement du plan quinquennal, destiné à la formation des instructeurs volontaires a débuté dans les locaux quelque peu spartiates de Sugiez. Qu'importe le décor, se sont écriés les participants, pourvu que le cours ait autant de consistance que celui de l'année dernière.

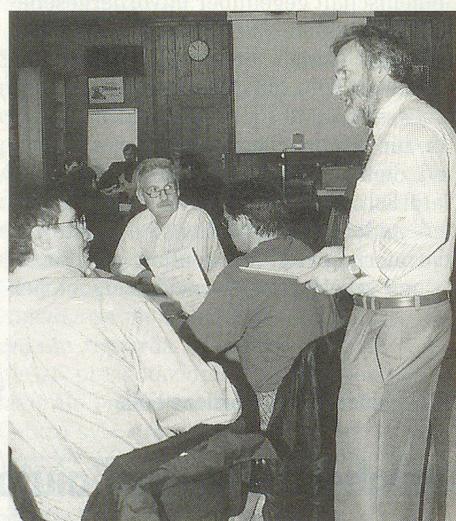
Sur ce point, pas de problème; les participants poursuivent, souvent bénévolement et sur leurs vacances, ce cycle d'étude de cinq ans. Pour beaucoup, la méthode développée leur permet de se sentir plus à l'aise, non seulement lorsqu'ils ont l'occasion d'être à leur tour des formateurs, mais encore dans leur vie professionnelle.

Quarante personnes inscrites et présentes: trois représentants du Jura, un Vaudois, dix-huit Fribourgeois et dix-huit Neuchâtelois. Jean-Daniel Curchod explique que le but de ce cours de deux jours est de se perfectionner dans la gestion du temps consacré à l'enseignement des parties théoriques de la formation des futurs astreints, mais de se familiariser aussi avec les instruments de contrôle des connaissances.

Une autre partie permet à chacun de se perfectionner dans les bases du travail d'un état-major, depuis la recherche de renseignements jusqu'à la planification de la première intervention.

La dernière partie enfin, donne une idée de ce que la technologie moderne peut engendrer comme risque, avec, en point d'orgue, une présentation détaillée de l'accident chimique de la gare de Lausanne.

Quant à la question de la réelle utilité de ce genre de cours de perfectionnement, Jean-Daniel Curchod est formel. D'abord ces cours ont obtenu de façon unanime le soutien des offices cantonaux concernés, et la majorité des cantons romands ont encore besoin d'instructeurs volontaires. Enfin, ces cours permettent de donner aux volontaires un niveau de connaissances comparables, dans certains domaines propres à l'instruction de base, à ceux des professionnels. Ils contribuent aussi à donner une image positive de la PCi. □



J.-M. Margilli et B. Depierraz discutent des critères d'appréciation des connaissances.



Des participants attentifs et motivés.

Assemblée générale de l'AGPC

Sous le signe de la réflexion

rm. C'est le poste sanitaire de secours de Châtelaine qui accueillait l'Association genevoise pour la protection des civils (AGPC) pour son assemblée annuelle. Parmi la vingtaine de membres on pouvait reconnaître: Claude Convers, Secrétaire général du DIER, Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile, Guy Progin, responsable de la PCi cantonale, Eric Ischi, directeur de la Sécurité et des Sports de la Ville, Jean-Charles Dédo, Chef du Service PCi de la Ville, Guy-André Marmy, responsable «catastrophe» cantonal, ainsi que Sadok Snaïdi, Secrétaire général de l'OIPC.

Comme l'a relevé le président Jacques-Simon Eggly dans son rapport, l'année 1996 aura été une période de réflexion et de réorientation pour l'AGPC, nécessitée par la mise en place des réformes de la PCi genevoise. Cette période aura aussi eu une incidence certaine sur la diminution des membres de l'AGPC de par la réduction du nombre des personnes astreintes à la PCi. En 1996, et pour la première fois depuis 13 ans, l'AGPC a dû renoncer à participer à un stand à la Foire de Genève; restrictions budgétaires obligent. Mais le président Eggly pense que le cumul des ressources financières de deux ans permettra sans doute d'être présent à la prochaine édition de 1997 avec un stand encore plus important et dont le thème sera: «l'organisation de PCi au service de la commune». Un stand à la Foire de Genève est un outil d'informa-

tion important puisqu'il permet le contact avec le grand public. Jacques-Simon Eggly souligne aussi l'importance de l'information à destination des cadres et des personnes astreintes à servir, sans oublier les autorités à qui il appartient de voter les budgets nécessaires au fonctionnement de l'organisation.

Jacques-Simon Eggly a aussi mis l'accent sur le soutien qu'apporte l'AGPC au souhait de voir la Suisse enfin adhérer à l'Organisation internationale de PCi qui, cette année, fête ses 25 ans d'existence.

Le président a rappelé que l'information de l'AGPC s'appuie sur deux piliers: le premier est le stand de la Foire de Genève, le second est l'édition d'un bulletin d'information. Actuellement, ce bulletin entre parfois en collision avec des articles paraissant dans le journal édité par le canton (Spécialistes info). Pour Jacques-Simon

Eggly il s'agit surtout d'une question de coordination entre les deux éditeurs. Toutefois, l'AGPC devra veiller à accorder ses plans rédactionnels avec ceux du canton.

Une page se tourne

Jean Naef, vice-président de l'AGPC a décidé de renoncer à sa qualité de membre du Comité en ne sollicitant pas un renouvellement de son mandat. C'est avec émotion que Jacques-Simon Eggly a retracé les grandes étapes de sa carrière au service de l'AGPC.

Sans entrer dans les détails, il faut savoir que Jean Naef est vice-président depuis plus de 30 ans. Pendant toutes ces années, il a été le principal inspirateur et le moteur des activités de l'AGPC. Pour Jacques-Simon Eggly, sa perception claire des problèmes de sécurité lui vient sans doute de son activité dans les troupes PA où il a accompli une carrière longue et fructueuse qu'il a terminée avec le grade de lieutenant-colonel. Il a été attentif à l'évolution de la PCi de façon permanente et suivie, réfléchissant à toute nouvelle conception de base ou nouvelle loi, avec le souci constant de voir se résoudre au mieux les problèmes de sécurité. Pour l'AGPC, même si Jean Naef participera encore «officieusement» aux travaux de l'Association, c'est véritablement une page qui se tourne. Sur proposition de Eric Ischi, Jean Naef a été nommé membre d'honneur de l'AGPC.

D'autre part, Jacques-Simon Eggly a tenu à informer l'Assemblée de son intention de se retirer à la prochaine assemblée. En effet, ayant été récemment élu à la présidence du parti libéral suisse, son emploi du temps ne lui permettra plus d'assumer la charge de l'AGPC.

Enfin, l'Assemblée a réélu l'ensemble des membres du Comité pour une nouvelle période, à l'exception du poste de vice-président qui reste vacant.

Moyens et collaboration des trp de sauv

C'est au Colonel EMG Henri Monod, Commandant des Ecoles d'officier d'infanterie de Chamblon, et en tant qu'orateur du jour, qu'il appartient de traiter d'un sujet d'actualité: les moyens à disposition des régiments de sauvetage et leur manière de collaborer avec la protection civile, les pompiers et la police.

Nous ne reviendrons pas, dans ces colonnes, sur le brillant exposé du Colonel Monod, puisque les tâches des trp de sauv ou d'aide en cas de catastrophe ont fait l'objet d'un reportage dans le N° 5/97 de Protection civile.



Le Colonel EMG Henri Monod: «Nous sommes là pour servir, dans le strict respect des traditions, en étant fidèle à la mission, à notre devoir et à la nation.»



Une page se tourne: Jean Naef se retire du Comité.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Le groupement 101 en action

Comme un poisson dans l'eau...

rm. Le Boiron est une rivière fort connue des pêcheurs de Morges et environs. Depuis quelque temps, les truites peinent à franchir un barrage artificiel, ce qui rend la reproduction de ce succulent poisson problématique. Consultée par les intéressés (Association pour la sauvegarde de la truite lémanique) la commune fait appel à la protection civile. Celle-ci répond présent et prend en charge le nettoyage d'une partie des rives du lac (à l'embouchure du Boiron) et entreprend les travaux nécessaires à rendre sa liberté à cette rivière.

Tout d'abord, il est bon de préciser que le groupement 101 est l'association de dix communes (environ 19 000 habitants): Morges, Tolochenaz, Lully, Lussy, Denens, Vufflens, Chigny, Monnaz, Echichens et St-Saphorin. Morges est la commune directrice du groupement et Henri-Louis Piguet en est le patron.

Après l'acceptation de la régionalisation – ce qui ne saurait tarder – ce groupement comprendra 31 communes et représentera environ 41 000 habitants. Celui-ci correspond au territoire couvert par le Centre de renfort des pompiers morgiens.

L'ensemble du cours de répétition rassem-

ble environ 160 personnes qui seront affectées à huit exercices différents. Une partie s'occupera d'assister le personnel d'un établissement médico-social et de sortir les pensionnaires. D'autres encore perfectionneront leur connaissance en matière de transmission. Un autre exercice testera la distribution de pastilles d'iode dans un quartier de la ville. Bref, presque de la routine.

Les deux chantiers «extérieurs» concernent deux groupes de pionniers pendant quatre jours. Ce sont ceux-là qui sont chargés du travail de coupe et débardage de bois, du nettoyage des rives du Boiron, depuis la route cantonale jusqu'aux rives

du lac. Ce sera aussi l'occasion de tester la formation aux nouveaux engins et équipements apportés par la réforme de la PCi.

Des travaux d'intérêt public

L'idée générale consiste donc à débarrasser, à la hauteur d'un pont surplombant la route cantonale, le Boiron de bois encombrant la rivière et de couper quelques arbres menaçant de tomber. Il faudra aussi éliminer une sorte de digue de béton, qui s'est légèrement effondrée avec le temps, celle-là même qui freine anormalement la truite dans sa remontée de la rivière.

De g. à dr.:
Henri-Louis Piguet,
chef OPC,
Eric Henry, C dét
et Jean-Claude
Charley, C de sct.



Le Boiron déjà débarrassé des bois qui l'encombraient.



PHOTOS: RMINFO, PULLY



Alain Crottaz:
de la routine pour ce bûcheron professionnel.



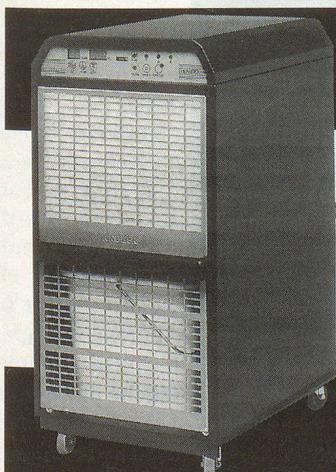
Les pompiers lausannois ont mis en place un barrage antipollution en aval.

Le seul apport extérieur consistera à ce qu'une entreprise mette à disposition une machine (une araignée) qui se chargera de redonner son aspect d'antan à cette petite partie de la rivière.

Ensuite, il s'agira, avec l'aide d'apprentis bûcherons de l'école vaudoise du même

nom, de poser des rondins de bois, formant une échelle à poisson qui permettra à la truite du lac d'atteindre sa zone de frai. Les travaux se sont déroulés sur quatre jours et l'opération est parfaitement réussie. Comme toujours dans ce genre d'exercice, les hommes se sont montrés en-

chantés de faire quelque chose au profit de la communauté et sont bien entendu partants pour d'autres travaux. Cela aura aussi permis à la Commune d'économiser à la fois du temps, des employés communaux et l'argent du contribuable, sans léser personne. □



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Krüger + Cie SA

1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grellingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU,
Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

Envoyez-moi une information détaillée sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD



KRÜGER